

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Séance # 2 du lundi 1^{er} décembre 2025 à 19h

Membres présents

	Présent	Absent
Parents :		
Mme Mylène Boily-Perron	x	
Mme Marie-Andrée Pronovost	x	
Mme Marie-Christine Lemieux	x	
Mme Jessica Ouellet	x	
M. Nicolas Brochu	x	
M. Julien Gendron		x

Membres du personnel :

Mme Émilie Lafleur, enseignante	x
Mme Christine Marquis, enseignante	x
Mme Bénédicte Renou éducatrice	x
Mme Dominique Prémont, enseignante	x
Mme Meg-Ann Painchaud, psychoéducatrice	x
Mme Sylvie Bédard, responsable SDG	x
Mme Sylvie Thomassin, secrétaire d'école	x

Substitut : Mme Marie-Pier Maillette

Membre du public : Mme Veasna Taing

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h03

1.2 Présentations, présences et vérification du quorum

Avec le nombre de personnes, il y a quorum pour la rencontre.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Brochu fait la lecture.

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Marquis et appuyé par madame Marie-Pier Maillette d'accepter l'ordre du jour présenté. Adopté à l'unanimité

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 22 septembre 2025

- Correction à faire au point 1.6 – 10 semaines au lieu de 8
- Reformuler les phrases pour expliquer les nouveaux tarifs du SDG au point 2.7
- Correction à faire au point 4.3 – changer octobre pour septembre

L'adoption sera faite par courriel après les corrections.

1.5 Suivi au procès-verbal

Point 2.2 – Intelligence artificielle

Mme Karine Poitras a demandé des précisions à la direction générale du CSSDN quant à utiliser une méthode d'enregistrement lors des rencontres du CÉ. Ce n'est pas suggéré de le faire à cause de la loi 25. La question posée est : Est-ce vraiment nécessaire ? puisque le procès-verbal comprend les notes et le résumé de toutes les discussions qui se passent durant la rencontre.

Point 2.2 – Adresse courriel du CÉ

Après vérification auprès du secrétariat générale du CSSDN, on ne peut pas avoir une adresse courriel au nom d'un ou des membres du CÉ car ils ne sont pas employés du CSSDN.

Il existe un courriel pour le conseil d'établissement. C'est la secrétaire d'école qui reçoit les courriels et les transmet au président.

Le courriel du conseil d'établissement sera dans l'Info-parents du mois de décembre 2025. L'adresse est :

cetaniata@cssdn.gouv.qc.ca

Point 2.4 - Participation en TEAMS pour les membres :

Si un membre veut participer en TEAMS aux rencontres, c'est possible, mais il doit être présent du début à la fin de la rencontre. Si un membre ne peut être présent, nous ferons la demande d'un substitut pour le remplacer.

Si un substitut est demandé pour le remplacer et que le membre est présent quand même, ce sera le substitut qui aura le droit de parole, de vote ou d'approbation.

Il y a discussion sur le contenu du procès-verbal qui devrait être selon les parents plus complet.

1.6 Intervention du public

Aucun

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

M. Brochu présente le calendrier.

La seule date qui a été changée est en février, elle a été devancée au 16 février 2026.

C'est difficile de faire en sorte que les dates puissent convenir à tout le monde. Malgré les inconvénients, le lundi reste la meilleure journée pour les rencontres.

Si possible, les parents demandent d'avoir les dates des rencontres du CÉ, lors de la rencontre de l'Assemblée générale annuelle.

Ceci pour faciliter la disponibilité pour le choix des parents à devenir membres du CÉ.

Un vote à main levée a été fait pour l'acceptation des dates à venir. Nous avons eu 7 membres qui sont pour et 5 membres s'abstiennent.

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Lalfeur et appuyé par madame Dominique Prémont d'accepter les dates présentées. Adopté à la majorité

2.2 Régie interne 2025-2026 du conseil d'établissement

Modifications faites depuis la dernière rencontre :

- Prolongation de 15 minutes avec un vote si on dépasse 21h00;
- Changement de l'heure de début des rencontres à 19h;
- Changer directeur par direction;
- Dans la structure de l'ordre du jour : l'intervention du public doit être au début et non à la fin de la rencontre. Le public ne peut pas intervenir à la fin du CÉ.
- Varia à ajouter dans le point 9 sur l'ordre du jour;
- Point 13 à 13.4, changer CSS pour CSSDN.

Les changements seront faits sur le document et nous pourrons faire l'adoption par la suite.

L'adoption sera faite par courriel.

2.3 Consultation des élèves

Nous ferons compléter un questionnaire à tous les élèves de l'école et ce questionnaire sera monté par le Comité climat de notre école (basé un peu sur l'ancien questionnaire du SEVEC). Celui-ci sera adapté selon le niveau de l'élève et sera complété par les élèves une fois tous les deux ans.

Ce questionnaire servira à savoir comment les élèves se sentent par rapport à leur sentiment de sécurité et d'appartenance dans notre école.

Celui-ci sera présenté aux parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pier Maillette et appuyé par madame Marie-Christine Lemieux d'approuver la consultation auprès des élèves.

Adopté à l'unanimité

2.4 Parascolaire musique Hiver 2026

L'enseignante de musique, madame Marilyn Chénard, nous envoie trois (3) propositions pour le parascolaire.

Proposition 1 – Violon intermédiaire

2 midis, les jours 1 et 7 de 11h40 à 12h35

27 janvier au 9 juin (17 cours)

Poursuivre l'apprentissage du violon

Coût : 156,00 \$ (10,00\$ additionnel pour la location du violon)

Proposition 2 – Midi chant

2 midis, les jours 2 et 8 de 11h40 à 12h35

28 janvier au 10 juin (17 cours)

Préparation d'un spectacle de fin d'année

Coût : 102,00 \$

Proposition 3 – Chorale des Navigateurs

2 midis, les jours 6 et 10 de 11h40 à 12h35

6 février 2026 au 7 mai (12 cours)

Élèves 3^e et 4^e année, pour le spectacle de la Fondation musique en tête.

Coût : 50,00 \$

L'enseignante demande si c'est possible qu'il y aurait éventuellement du parascolaire après l'école – de 15h10 à 16 ?? Elle demande votre approbation pour les propositions.

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Boily-Perron et appuyé par madame Bénédicte Renou d'approuver les propositions présentées.

Adopté à l'unanimité

2.5 Parascolaire Takewondo

Mme Youzhi Plourde présente la demande venant de Taekwondo Chutes Chaudière.

Groupes ciblés :	4 ^e à 6 ^e année
Horaire :	lundi de 15h15 à 16h15
Durée :	12 semaines
Dates :	12 janvier 2026 au 6 avril 2026
Coût :	175,00\$ taxes incluses
Essai gratuit :	les deux premières semaines

Si l'enfant n'aime pas ça, le parent pourra demander un remboursement.

Costume : Le costume de taekwondo est offert gratuitement lors de l'inscription. (valeur 55,00 \$)

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Boily-Perron et appuyé par madame Bénédicte Renou d'approuver la demande présentée. Adopté à l'unanimité

2.6 Sondage sortie 6^e année

Mme Émilie Lafleur demande l'approbation de sonder les parents pour la participation des élèves à la sortie de fin d'année. Il est important que 80% des parents soit d'accord.

Ce sera une sortie à Valcartier, l'album de finissants et la fête de fin d'année.

Il y aura une campagne de financement avec Bubble tea pour aider à payer le montant total qui sera d'environ 86,00 \$.

IL EST PROPOSÉ par madame Christine Marquis et appuyé par madame Marie-Christine Lemieux d'approuver le sondage. Adopté à l'unanimité

3. **INFORMATIONS**

3.1 Suivi au budget annuel

Mme Karine nous explique le suivi du budget école. Nous devrions avoir un petit déficit mais il s'explique parce que nous avons reconduit les postes d'éducatrices comme l'an dernier - cependant nous avons finalement 2 classes en moins cette année. Donc, beaucoup de services à l'élève.

Dans le fonds pour « aide aux parents » – les membres du CÉ penseront à l'achat d'un jeu ou autre pour les élèves du préscolaire et 1^{re} année. Il faudra s'en reparler à la prochaine rencontre.

Mme Sylvie Bédard explique le fonds 8 (budget – service de garde).
Le service paie la surveillance au récréation et l'aide à la classe.

Nous avons reçu une subvention de 5000.00\$ pour EHDAA, élèves à besoin particulier.

3.2 Suivi formation des nouveaux membres du CÉ

Les substituts doivent faire la formation, elles ont reçu le courriel avec les liens pour la faire.

Les nouveaux membres nous indiquent avoir fait la formation.

3.3 Reddition de compte du projet éducatif

Le document est déposé sur le site internet de l'école.

Les parents peuvent voir la diminution de nos résultats en français et en mathématiques.

Des stratégies sont mises en place pour aider les élèves.

4. RAPPORTS

4.1 Rapport du président

M. Brochu demande de faire en sorte que les rencontres soient agréables et les discussions toujours respectueuses.

4.2 Rapport des enseignants et professionnels

Aucun

4.3 Rapport du Service de garde

Vous pouvez voir la planification mensuelle des éducatrices pour les activités et ateliers au SDG. À la porte B dans la pochette de plastique.

LE 5 janvier 2026, pour la semaine de relâche, les parents recevront un formulaire unique venant du Centre de Services scolaires, pour connaître leur besoin sur la fréquentation de leur enfant durant cette semaine.

Ils devront le compléter avant le 23 janvier. Le tarif pour chaque journée est de 20,65\$ par jour à l'école. S'il y a des sorties un montant sera ajouté pour la sortie.

À la journée pédagogique du 5 décembre ce sera une thématique de Noël.

Le 15 mai, lors de la journée pédagogique, les élèves iront au centre multifonctionnel à St-Nicolas. Coût 3,60\$ pour la sortie et le transport sera à valider.

4.4 Rapport de la direction

L'OPP, (Mme Michelle Cain et Mme Marie-Pier Maillette) prépare un Marché de Noël, qui aura lieu le 12 décembre de 15h15 à 17h00. Information aux parents à venir.

4.5 Rapport du représentant(e) au comité de parents

Mme Marie-Christine Lemieux nous explique :

Que c'était la première rencontre;

Il y a eu élection;

Ils ont expliqué c'était quoi le budget;

Ils ont parlé des moyens de financement.

5. **AUTRES POINTS**

5.1 Date de la prochaine rencontre :

Lundi, le 16 février 2026

5.2. Coup de chapeau :

Le Projet « Étiquette de Noël » du 2^e cycle, les ventes sont au-dessus de leur attente.

5.3 Varia

Aucun

6. CORRESPONDANCE

Aucune

7. POINT À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE

Aucun

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Heure de la levée de l'assemblée : 21h15

M. Nicolas Brochu
Président

Mme Karine Poitras
Directrice